



BUREAU FEDERAL N° 7 – 7 JUILLET 2004

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	DANIEL ARCUSET - PAUL BENARD - LIONEL CACAULT - SOLANGE CARFANTAN - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - JEAN-PIERRE FOURNERY - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Assistent	JEAN GRACIA - ROBERT POIRIER
Excusé	ANDRE GIRAUD (pouvoir à M. MARLE)

Réunion ouverte à 18h30

1.- ADOPTION DU PV N° 6 DU 28 MAI 2004

J-P FOURNERY précise que son intervention relative aux Interclubs jeunes (page 8) a été tronquée. Il faut y ajouter : « La décision devra tenir compte des résultats et de l'évaluation des participations. Ce bilan devra s'appuyer sur les principes retenus ».

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité le PV n° 5 du 5 mai 2004, avec la précision ajoutée par J-P FOURNERY.**

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

● Coupe d'Europe SPAR, à Bydgoszcz (Pologne)

Le Président salue la performance des Equipes de France qui se classent 2^e en Masculins et 3^e en Féminines. Seule la France a ses deux équipes sur le podium. Il félicite les athlètes au nom de tous et remercie l'encadrement technique et médical.

● Coupe d'Europe d'Epreuves combinées, à Tallinn (Estonie)

Le Président félicite les Equipes de France qui ont fait preuve d'un bon esprit malgré des conditions atmosphériques difficiles : température froide, vent et pluie. En Super Ligue les Masculins terminent 3^e et les Féminines, avec des jeunes athlètes, se classent 4^e en Première Division.

● Course des Gendarmes et des Voleurs de temps, à Ambazac (LIM)

Cette compétition se déroule depuis des années dans un site magnifique et le Président a eu plaisir à y assister, accompagné par le Directeur Général et le DTN. A l'avenir, un Cross-country pourrait y être organisé conjointement avec la Gendarmerie.

● Convention avec le Conseil Général de la Loire

A l'occasion d'une conférence de Presse au CNOSF, le Président et le Vice Président FRANÇOIS ROCHEBLOINE ont renouvelé la Convention annuelle qui lie le Conseil Général de la Loire à la FFA.

● Championnats de France de 10 000m, de Relais et Critériums des Spécialités, à Toulouse (PYR)

Le Président remercie le Jury de la Ligue des Pyrénées ainsi que le Conseil Régional et le Conseil Général de la Haute-Garonne qui ont apporté une aide financière appréciable pour l'organisation de cette compétition.

● **Convention avec la Région Languedoc-Roussillon**

Le Président a pris contact avec la nouvelle équipe gérant la Région. Le partenariat signé avec la précédente équipe est confirmé.

● **Match de Marche Lituanie-France**

Le Président a assisté à un match de Marche en Lituanie où il a apprécié les qualités humaines, le sérieux et la simplicité existant dans cette famille de l'Athlétisme.

Il rappelle la réflexion engagée pour la relance de cette discipline. Un questionnaire a été adressé à des acteurs de la Marche pour préparer des Assises de la Marche en 2005.

Il regrette l'arrêt brutal de Paris-Colmar en 2004, sans prise de contact préalable avec la Fédération. Il a rencontré les organisateurs pour que tout soit mis en œuvre pour une réussite de l'édition 2005. La Région Lorraine, traversée par cette épreuve et intéressée, a été sollicitée pour apporter un soutien financier.

● **Conseil Général des Bouches-du-Rhône**

La Convention entre cette Collectivité et la FFA a été renouvelée et signée pour deux ans.

● **Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis**

Le Meeting se prépare dans de bonnes conditions et le record du nombre de spectateurs est susceptible d'être battu. Pour le futur, une nouvelle structure (type société) sera mise en place après le Meeting, si possible avant la fin de l'année.

● **Déjeuner avec le Ministre et les Présidents de Fédérations Olympiques**

Le Président a participé à ce déjeuner où les Jeux Olympiques ont été évoqués.

● **Championnats de France Elite à Sotteville (H-N)**

Le Président suit de près les préparatifs et évoque les derniers points qui viennent d'être résolus.

● **Responsabilité technique du 4x100 Femmes**

Le Président a reçu plusieurs courriers de l'entraîneur PHILIPPE LEROUX mais précise qu'il n'a pas à intervenir sur ce cas qui est du ressort exclusif du DTN.

● **Candidature de FRANÇOIS JUILLARD**

Le Président évoque de récents propos de FRANÇOIS JUILLARD, rapportés par la presse. Candidat éventuel à la Présidence, il estime que la Fédération est mal dirigée.

Il faut remarquer que l'athlétisme a repris des couleurs ce qui peut provoquer une multiplication des candidatures. Le Président propose de laisser passer les Jeux Olympiques pour l'instauration du débat et les réponses aux polémiques.

Néanmoins, le budget consacré aux actions techniques et sportives est actuellement de 60%, bien au-delà de la subvention ministérielle ; 1 500 000 d'euros sont ajoutés en provenance du partenariat et des ressources propres de la FFA. Dans le passé, le pourcentage n'était que de 30%.

● **Raids sportifs**

Le Président a participé à une réunion au CNOSF regroupant trente Fédérations sur le thème des Raids sportifs. La Course à pied y apparaît en fil rouge. Les Fédérations sont favorables à une entité ad hoc pour gérer les raids. Celles d'Athlétisme, d'Orientation et de Triathlon sont les plus concernées. En septembre, une décision sera prise au niveau de la Direction des Sports.

● **FNDS équipement**

Le Président annonce qu'un reliquat de crédit a été réparti. Deux dossiers fédéraux non financés lors de la session normale ont été retenus : Albi (PYR) et Tassin-la-Demi-Lune (R-A). Deux autres dossiers, Valence (R-A) et Eu (H-N) ont obtenu des financements.

● **Etat des effectifs**

Le Président annonce qu'à ce jour la FFA compte 162 763 licenciés soit une augmentation de 20,2% par rapport à 2003, hors licenciés Hors stade 2003 pour que la comparaison soit significative. Le Pass' running stagne avec 9 625 ventes.

J. GRACIA précise que seulement 4 Ligues et 1 Comité Départemental ont vendu environ une cinquantaine de Titres de participation.

● **Situation de la Ligue de Champagne**

Le Président signale que CHRISTIAN PREVOST se bat depuis deux ans pour redresser la situation financière de la Ligue, suite aux détournements faits par l'ex-Trésorière. Désavoué en Assemblée Générale sur les comptes financiers, CHRISTIAN PREVOST a démissionné et a quitté les lieux.

Après son départ, en raison de cette crise, un deuxième vote a eu lieu et a approuvé les comptes.

● **Arrêt de la carrière d'athlète de STEPHANE DIAGANA**

Le Président indique que demain, lors d'une Conférence de presse organisée à la FFA, STEPHANE DIAGANA annoncera l'arrêt de sa carrière d'athlète. Actuellement blessé, il ne pourra pas être prêt pour les Jeux Olympiques qui devaient être sa dernière compétition. Sa carrière exemplaire est saluée par le Président et les membres du Bureau Fédéral.

3.- INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT MICHEL MARLE

■ **Championnats de France des 10 km à Tours**

M. MARLE a apprécié la bonne organisation de cette compétition. L'ambiance était excellente.

Beaucoup de soins ont été donnés après l'arrivée en raison de la très grosse chaleur qui régnait.

Il a regretté l'absence de représentants de la Ligue du Centre. Par contre, les élus de la Ville étaient présents et ont montré de l'intérêt pour envisager un partenariat avec la FFA.

■ **Institut de la Formation**

M. MARLE fait part de la réunion qui a eu lieu pour étudier la forme juridique de cet organisme.

Au départ, cela pourrait être une Association composée de neuf membres fondateurs qui appartiendraient tous à la FFA.

L'Institut de la Formation ne se substituera pas à la Commission des Formations qui a sa spécificité.

Il aura pour rôles :

- les Conseils ;
- la Formation dans les Entreprises pour se faire connaître et faire intervenir des athlètes de Haut niveau ;
- l'expertise pour toutes les formations fédérales, y compris d'entraîneurs ;
- la mise en place de formations payantes pour les Agents d'athlètes et pour le futur Brevet Professionnel d'animateur d'activités athlétiques.

Si l'Institut dégage des revenus, il pourra faire appel à des sous-traitants pour la formation de Dirigeants.

Le démarrage est prévu dans le dernier trimestre 2004.

J. GRACIA ajoute que les Statuts sont actuellement à l'étude et seront proposés au Bureau Fédéral en septembre-octobre.

■ **Examen de Dirigeants, session 2004**

M. MARLE présente un tableau récapitulatif des Dirigeants diplômés à ce jour :

1 174 Dirigeants ont obtenu le diplôme, dont 648 avant le 31 octobre 2002 par VAE.

Des Ligues ont fait des efforts mais certaines sont en deçà de la moyenne. Nous progressons mais des efforts sont encore à faire. Certaines Ligues seront relancées.

Un plan de formation sera proposé à la rentrée aux Ligues d'Outre-mer.

Il communique les résultats de la session du 15 mai 2004 (intégré ci-dessus) :

244 candidats de 14 Ligues se sont présentés et 203 ont été admis, ce qui représente 83,2%.

323 Dirigeants avaient réussi l'examen en 2003.

Le travail sur le Guide du Dirigeant se poursuit pour une sortie au cours du deuxième semestre.

■ **Lutte contre le dopage**

M. MARLE propose au Bureau Fédéral de décider une suspension à titre conservatoire, en application de l'Article 203 des Règlements Généraux, pour deux athlètes qui n'ont pas satisfait au contrôle antidopage.

FARID GHERAD (US Tourcoing), convoqué à un contrôle, a refusé de s'y soumettre sous prétexte que le médecin préleveur était une femme. Un délégué fédéral homme a été proposé, il a maintenu son refus.

→ **A l'unanimité, le Bureau Fédéral suspend à titre conservatoire FARID GHERAD (US Tourcoing) jusqu'à comparution devant l'Organe Disciplinaire fédéral.**

ZOYA GUERVAZIEVA-KAZNOVSKA (UKR) (ASPTT Lille Métropole), convoquée à un contrôle inopiné, ne s'est pas présentée.

J. GRACIA précise que la Fédération ukrainienne n'a pas répondu à un courrier initial ni à une lettre de relance. L'IAAF nous demande de poursuivre la procédure.

→ **A l'unanimité, le Bureau Fédéral suspend à titre conservatoire Zoya GUERVAZIEVA-KAZNOVSKA (ASPTT Lille Métropole) jusqu'à comparution devant l'Organe Disciplinaire fédéral.**

NDLR – *Le 21 juillet, l'Organe Disciplinaire de 1^{ère} instance a classé ce dernier dossier sans suite pour vice de forme et la suspension à titre conservatoire est levée.*

Le Président évoque le comportement étonnant d'un médecin préleveur lors de la désignation des athlètes à contrôler et rappelle le rôle pédagogique que doit avoir le médecin, notamment vis à vis de jeunes athlètes.

R. POIRIER signale des exemples de bonne collaboration avec des DRJS et des médecins préleveurs.

M. MARLE ajoute qu'une prochaine réunion doit se tenir au Ministère. Ce point sera abordé.

Le Président informe que la Loi sur le dopage doit évoluer, notamment en raison de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques 2012. Une Agence Nationale serait créée pour se mettre en accord avec les règles de l'AMA.

M. MARLE souligne l'excellent travail réalisé par PHILIPPE DEYMIE et MARTINE PREVOST pour les justifications thérapeutiques, ce qui occasionne une surcharge de travail.

■ **Brevet professionnel d'animateur des activités athlétiques**

M. MARLE évoque l'excellent travail réalisé par JEAN-JACQUES COURT et JEAN-MICHEL CHARBONNEL, avec la collaboration de JEAN-LUC CHERRIER, pour l'élaboration du dossier de présentation à la Commission créant les Brevets Professionnels et d'Etat.

4.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ANNIE LAURENT.

◆ **Circulaire Administrative 2004-05**

A. LAURENT évoque les principales modifications étudiées par le Groupe des Textes Réglementaires pour prendre en compte celles décidées par l'Assemblée Générale du 17 avril 2004 et par le Comité Directeur du 28 mai 2004.

L'imprimé de demande de mutation est désormais disponible sur le site Internet (Rubrique : Formulaire).

R. POIRIER signale l'ambiguïté provoquée par l'expression « Ecole d'Athlétisme » qui n'est pas seulement une catégorie d'âge mais surtout une catégorie d'action. Il serait judicieux de trouver un autre nom.

Après un échange entre les membres du Bureau Fédéral, le Président propose de revoir cette appellation de catégorie pour la saison 2005-06.

D. ARCUSET attire l'attention sur l'Annexe III, page 7, dans le cas d'un refus de paiement de la compensation. Qui, dès lors, fait l'engagement aux compétitions ?

Le Président précise que la Ligue doit prendre la responsabilité, si nécessaire, des engagements aux compétitions.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la Circulaire Administrative 2004-05 avec la modification demandée par DANIEL ARCUSET.**

◆ **Assurances Licence**

J. GRACIA informe qu'un appel d'offre, géré par notre courtier, a été fait pour l'assurance et, en parallèle, pour un partenariat. Sept compagnies ont répondu.

Deux présentent des propositions acceptables pour une couverture identique, Azur Assurances, sans partenariat, et Ecureuil Assurances avec une évolution du partenariat actuel.

Toutefois, le tarif proposé par Ecureuil Assurances étant très nettement inférieur à celui de notre précédent assureur, J. GRACIA propose le choix de cette Compagnie.

→ **Le Bureau Fédéral choisit à l'unanimité comme assureur « Ecureuil Assurance ».**

J. GRACIA évoque les points particuliers relatifs à l'Individuelle Accident (IA) et à la Responsabilité Civile (RC) des licenciés (Licences Compétition, Loisir et Encadrement), des Clubs, de la FFA et de ses structures Ligues et Comités.

- **RC** : le Club peut refuser la RC. Dans ce cas, il devra l'indiquer, dans le SI-FFA, sur l'écran de gestion des structures.
- **IA** : pour l'IA, un masque pour la saisie est prévu, au moment de la saisie de la licence. L'explication détaillée figurera dans la Circulaire Administrative.

Un formulaire-type d'**adhésion au Club** sera disponible sur Internet.

◆ **Séminaire du Bureau Fédéral à Fécamp, les 29 et 30 juillet**

Le Séminaire sera consacré au bilan de l'Olympiade. Pour nourrir la réflexion chaque Directeur de service établira un rapport. Les rapports seront commentés et analysés pour dresser un état des lieux qui aidera la nouvelle équipe.

J-J COURT pense qu'il faut profiter du Séminaire pour faire de la prospective. Il propose d'apporter la grille d'analyse qui avait été utilisée à l'automne 2000.

Il souligne la pertinence de l'organisation annuelle de ces séminaires.

◆ **Révision d'une labellisation de Club**

L. CACAULT présente quatre cas de demandes de révision parvenus après que l'ensemble de moyens de communication ont été commandé pour expédition aux Clubs.

Deux cas concernent des Clubs ayant fusionné le 1^{er} novembre 2003. Ces dossiers auraient dû être bloqués à la Ligue concernée

Du fait du changement de statut des associations devenues Sections locales d'un nouveau Club, des domaines s'ajoutent et un nouveau classement sera officialisé pour 2005. Ainsi l'US Vendôme A et l'AS Marolles, labellisés chacun R+4, sont revus et le nouveau Club sera classé N+3.

Deux demandes concernent les Clubs suivants :

- Nice Côte d'Azur A : le dossier de demande de labellisation 2004-2005 a été réexaminé et il est proposé au Bureau Fédéral de maintenir le classement N+3 ;
- CA Moirans : le dossier de demande de labellisation 2004-2005 a été réexaminé et il est proposé au Bureau Fédéral de classer ce Club **N+2** au lieu de R+4.

D. ARCUSET propose de fixer un délai d'un mois après la parution de la liste officielle des Clubs labellisés, au-delà duquel aucune réclamation ne sera prise en compte.

→ **Le Bureau Fédéral décide de**

- classer le CA Moirans N+2 pour la campagne 2004-2005, avec versement du complément financier ;
- maintenir au classement N+3 le Nice Côte d'Azur A ;
- maintenir au classement R+4 pour 2004 l'US Vendôme A et l'AS Marolles et de classer N+3 pour 2005 le nouveau Club Entente Vendôme Marolles A ;
- ne plus accepter de demande de révision au-delà d'un mois après la parution officielle de la liste des Clubs labellisés sur le site Internet de la Fédération.

◆ **Championnat Interrégional d'Epreuves combinées, les 29 et 30 mai à Brive (LIM)**

A. LAURENT évoque des réactions provoquées par la mauvaise organisation de cette compétition.

P. BENARD fait état d'une pétition d'athlètes ayant participé à ces Championnats Interrégionaux.

R. POIRIER précise que le problème est local.

Le Président propose d'adresser un courrier au Président de la Ligue pour que cela ne se reproduise plus avec une copie aux Clubs des athlètes concernés.

J-J COURT estime qu'il faut alerter les Présidents de Ligue sur la qualité indispensable des Championnats Interrégionaux qualificatifs aux Championnats de France.

C. ROGGEMANS rappelle que l'implantation des Championnats Interrégionaux est de la compétence des Conseils Interrégionaux. Il existe parfois des choses difficiles à prévoir en matière d'organisation. Le Conseil Interrégional doit étudier et traiter le dossier. La Fédération doit prendre seulement acte du problème.

D. ARCUSET propose d'en parler au prochain Conseil Interrégional.

◆ **Assemblée Générale des 3 et 4 décembre 2004**

A. LAURENT précise qu'aucune Ligue ne s'est portée candidate pour l'organisation de cette Assemblée Générale. La ville de Vichy qui désirait faire quelque chose pour l'Athlétisme est prête à nous accueillir.

Une étude financière comparative entre Paris et Vichy a été faite. Les coûts sont voisins, la convivialité est assurée dans le beau cadre de Vichy.

→ **Le Bureau Fédéral implante à l'unanimité l'Assemblée Générale des 3 et 4 décembre 2004 à Vichy.**

R. POIRIER signale qu'il cherche un lieu d'implantation pour le Colloque des Cadres techniques pour 120 personnes, avec une nuitée prise en charge.

J. GRACIA présente la procédure qui sera mise en place à l'AG, pour les votes, avec lecture électronique des bulletins manuels. Pour éviter des erreurs, il sera nécessaire d'établir des bulletins de vote spécifique pour le 2^e tour tenant compte des résultats du 1^{er} scrutin.

Le Président ajoute que l'Assemblée Générale électorale aura un caractère particulier avec de longs dépouillements de votes. Le Colloque des Cadres techniques étant déconnecté, il paraît judicieux d'attendre l'Assemblée Générale financière d'avril 2005 pour réunir les Commissions Nationales plénières dans leur nouvelle composition. La Soirée de l'Athlétisme pourra se dérouler normalement.

J. GRACIA présente le déroulement possible de l'Assemblée Générale fédérale et propose la place des différents votes :

- le 1^{er} jour, si possible après l'allocution du Président, 1^{er} tour de l'élection du Comité Directeur.

Dépouillement pendant les autres interventions et proclamation des résultats.

Enregistrement des désistements puis préparation des nouveaux bulletins de vote.

- le 2^e jour, dès l'ouverture, 2^e tour.

Dépouillement pendant les interventions de la matinée puis proclamation des résultats.

Réunion du Comité Directeur nouvellement élu, suivie du vote pour l'élection du Président.

Un échange d'idées sur les procédures à mettre en œuvre pour gagner du temps s'instaure.

C. ROGGEMANS pense que le 1^{er} tour ne devrait pas avoir lieu aussitôt après l'allocution du Président.

Le Président propose de continuer la discussion lors du prochain Séminaire du Bureau Fédéral.

◆ **Levée de la suspension à titre conservatoire d'Anita Mormand**

Le Président rappelle que le Bureau Fédéral avait suspendu à titre conservatoire ANITA MORMAND pendant son incarcération. Après quatre mois effectués à titre préventif, elle vient d'être libérée sous contrôle judiciaire.

R. POIRIER précise qu'elle pourra s'entraîner à l'INSEP sous réserve de la présence d'un entraîneur accrédité par la FFA.

→ **A l'unanimité, le Bureau Fédéral lève la suspension à titre conservatoire d'Anita MORMAND, autorisée à s'entraîner à l'INSEP avec un entraîneur accrédité par la FFA.**

◆ **Comités Départementaux**

A. LAURENT attire l'attention sur la raison d'être des Comités départementaux n'ayant qu'un ou deux Clubs. Le rattachement des Clubs directement à la Ligue pourrait être envisagé.

Le Président suggère de faire étudier cette possibilité par le Groupe des Textes Réglementaires

5.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL CHRISTIAN ROGGEMANS

● **Suivi de la Trésorerie**

C. ROGGEMANS signale la mobilisation de facilités bancaires pour un montant de 300 000 euros, dans l'attente d'un versement du Ministère de 600 000 euros.

Les rentrées concernant les licences 2004-05 seront effectives début octobre.

● **Primes aux athlètes liées aux résultats sportifs**

C. ROGGEMANS propose le montant des primes à verser pour les résultats des Championnats d'Europe de Cross-country d'Edimbourg et de la Coupe d'Europe Spar de Bydgozcz : 50% sont pris sur les ressources propres fédérales et le reste sur l'enveloppe des aides personnalisées, selon la réglementation en vigueur.

Pour la Coupe d'Europe d'Epreuves combinées, la répartition se fera par la suite et selon les mêmes principes.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité les propositions du Trésorier Général pour les primes de résultats aux athlètes ayant obtenu un podium.**

● **Paiements effectués**

C. ROGGEMANS signale que :

- les sommes relatives à la Labellisation des Clubs ont été versées aux Ligues courant juin ;
- les indemnités aux Ligues pour les Assemblées Générales fédérales d'Angers et de Paris ont été adressées à un tarif kilométrique respectif de 0,10 euro et de 0,05 euro afin de rester dans les limites du budget voté.

● **Gestion de la Fédération**

C. ROGGEMANS, suite à un article de presse évoquant une mauvaise gestion des actions sportives de la Fédération, précise que depuis la saison 1997-98 le pourcentage du budget pour les actions sportives ne cesse d'augmenter :

Saisons sportives	%	Remarques
1997-98	39,19	
1998-99	44,25	
1999-2000	41,69	dernière année mandat précédent
2000-01	46,01	
2001-02	46,33	
2002-03	55,28	dont actions d'accompagnement des Mondiaux
2003-04	53,20	(budget prévisionnel)

A la lecture de ces chiffres, il est patent que la critique parue dans la presse n'était pas fondée.

A. LAURENT pense que ce tableau devrait aussi faire référence au budget global de la FFA..

Le Président propose de continuer l'étude au Séminaire du Bureau, avec les montants alloués et la répartition dans les divers postes. Il ajoute que l'actuelle comptabilité analytique n'a été mise en place que depuis 1998-99.

● Circulaire financière Aides fédérales 2003-04 aux Clubs

C. ROGGEMANS souligne que nous n'avons toujours pas reçu la confirmation écrite du Ministère pour les 300 000 euros évoqués. La prudence s'impose d'autant plus que le supplément pour la préparation des Jeux Olympiques est intégré dans la Convention d'objectifs et non ajouté. Il faut interroger le Ministère pour avoir des certitudes. Dans l'attente de sa réponse, la Circulaire est en attente.

Le Président estime nécessaire d'obtenir la précision et, si nécessaire, de revoir le budget pour faire des économies représentant 120 000 euros ; sur le Développement, il y a eu un engagement formel du Ministère.

6.- INTERVENTION DU VICE-PRESIDENT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DANIEL ARCuset

D. ARCuset enregistre qu'il faut attendre aussi pour les aides aux Clubs mais ce qui a été préparé servira de base. Les versements concernant la Labellisation des Clubs et destinés aux Clubs Pilotes ont été effectués. Les autres sont en attente.

■ Installations de proximité

D. ARCuset pense qu'au-delà de la politique bien connue de stades complets de compétition, il est nécessaire de communiquer sur les équipements de proximité. Il existe depuis peu à la Fédération un document, établi notamment avec le concours de DIDIER FEUILLOLEY, avec des schémas d'aménagement. Celui-ci doit être diffusé.

Le Président confirme l'existence de ce document mais l'avis de FRANÇOIS VIGNEAU sera recueilli courant juillet.

J. GRACIA précise que FRANÇOIS VIGNEAU a un projet complémentaire concernant les installations d'animation et que les documents préparés par DIDIER FEUILLOLEY et MICHEL MELET peuvent être diffusés dès que possible.

P. BENARD ajoute que le document fédéral est prêt ; une page d'explications et une planche sont à la relecture.

Le document comprendra 75 pages et sera un complément au Guide existant qui sera réédité complet.

J. GRACIA signale que le document sera mis sur le site FFA.

■ Inventaire des stades

D. ARCuset déplore que peu de Ligues aient répondu au questionnaire du mois de novembre.

P. BENARD précise que 4 Ligues ont retourné le questionnaire. C'est certes un travail fastidieux mais utile.

■ Politique de Développement

D. ARCUSET estime qu'il faut inciter les Ligues et les Comités à décliner la politique fédérale en les incitant à jouer un rôle auprès des Clubs. Pour cela, il faut définir les missions de chacun, y compris des CTS : information des Collectivités, installations sportives, formation, etc...

Le Président propose que d'ici le Séminaire chacun examine le document remis à cet effet.

7.- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ROBERT POIRIER

R. POIRIER informe le Bureau Fédéral de l'obtention du titre de Docteur d'Etat en sociologie par JEAN-MICHEL CHARBONNEL, avec la mention Très honorable et les félicitations du jury.

Le Président lui adresse au nom du Bureau ses félicitations. Ce brillant résultat honore la FFA et la DTN.

R. POIRIER annonce la nomination au poste de Directeur Régional Adjoint à la DRJSVA de Rennes de JEAN-FRANÇOIS COQUAND, à une date à déterminer à l'automne 2004.

❖ Mouvement des Cadres Techniques

La Commission paritaire réunie le 2 juin a nommé 5 lauréats du concours externe et probablement un lauréat du concours interne. M. MACHA serait nommé en Picardie et sont nommés :

- M. QUEVAL dans le Centre ;
- M. GEISSLER dans les Pays de la Loire ;
- Mme EL OUAGHALI en Aquitaine ;
- M. GRENIER en Rhône-Alpes ;
- Mlle VIGOURD en Bourgogne.

Deux postes budgétaires ne sont pas pourvus en Alsace et en Guyane. Une solution transitoire sera trouvée en Alsace.

RENE JOURDAN ne prendrait pas sa retraite, en conséquence Mlle EL OUAGHALI sera nommée malgré tout en surnombre en Aquitaine.

Des contrats PO sont gelés jusqu'à la mise en place de la nouvelle équipe pour être à la disposition du futur DTN.

❖ Coupe d'Europe

R. POIRIER relève que l'essentiel a été dit par le Président. Il ajoute qu'une excellente ambiance a régné, à l'image de ROMAIN MESNIL qui s'est motivé pour le dernier essai en voyant que la France n'était que 4^e au tableau d'affichage électronique. Le comportement remarquable des athlètes a mis du baume au cœur eu égard à d'autres athlètes qui semblent asociaux.

Il a pris une sanction sportive de sa compétence en suspendant de compétition 21 jours STEPHANE CALI qui n'a pas accepté d'être remplaçant au Relais, mettant l'équipe en difficulté. La sanction prendra fin la veille des Championnats de France de Nationale.

❖ Jeux Olympiques

R. POIRIER évoque le dossier PHILIPPE LEROUX auquel il a retiré la responsabilité du 4x100m féminin, suite à son départ de la compétition de Villeneuve d'Ascq. Il souligne que c'est une des décisions les plus difficiles qu'il ait eu à prendre. L'objectif privilégié dans la prise de décision a été le relais olympique. La responsabilité a été confiée à MAGUY NESTORET (management) et à LAURENCE BILY (technique) qui n'entraînent pas d'athlètes sélectionnables pour les JO. Cette désignation n'enlève rien de la responsabilité de LAURENCE BILY pour le 4x100m masculin.

Tous les entraîneurs des athlètes concernées ont été réunis et un plan consensuel de préparation a été arrêté.

D. ARCUSET se dit gêné par cette décision en précisant qu'elle est bien du ressort exclusif du DTN. Il n'y a pas d'ambiguïté et il ne porte pas de jugement mais comme il connaît bien PHILIPPE LEROUX il a téléphoné au Président pour avoir des précisions. Il évoque le remarquable palmarès de cet entraîneur qui a vécu une galère et n'a pas été aidé par les entraîneurs personnels. Il dit avoir mal ressenti cette décision.

R. POIRIER précise que la décision a été prise après 48 heures de réflexion, suite à ce qui peut être considéré comme une faute professionnelle. Le débat n'est pas ouvert sur les erreurs des uns et des autres : il le sera après les Jeux Olympiques.

Le 12 juillet, la Commission Nationale du Sport de Haut niveau prononcera la sélection pour les Epreuves combinées. Le DTN proposera : LAURENT HERNU et ROMAIN BARRAS, EUNICE BARBER et MARIE COLLONVILLE.

Le DTN proposera aussi une révision des critères de sélection pour des épreuves où le niveau mondial a baissé en 2004. Un dossier accompagné d'une lettre a été adressé à la Direction des Sports. Le DTN a été entendu à ce sujet par la Délégation permanente de la Commission Nationale du Sport de Haut niveau.

→ **Le Bureau Fédéral accepte à l'unanimité la proposition faite par le DTN en vue de modifier certains critères de sélection pour les Jeux Olympiques.**

Actuellement, en plus des 9 athlètes déjà sélectionnés, 29 minima ont été réalisés par 28 athlètes. Des noms s'ajouteront pour les Relais.

Une réunion de travail a mis en évidence que la gestion des dates d'inscription pose problème vis à vis de l'IAAF et des organisateurs. Le nombre d'accréditations est inconnu à ce jour.

L'hébergement à Athènes est en cours de résolution pour les hors quotas mais cela provoque un véritable casse-tête.

❖ **Championnats du Monde Juniors**

48 athlètes ont été sélectionnés pour les Championnats du Monde juniors. Ils sont actuellement en stage à Boulouris où les entraîneurs personnels ne sont pas admis.

❖ **Aides personnalisées**

ROBERT POIRIER rappelle l'engagement pris de limiter le versement de charges sociales pour les aides personnalisées en les utilisant autrement. En 2001, 10% étaient versés au titre des charges sociales, en 2004, moins de 2% seront reversés. La moyenne nationale est de 3%.

❖ **Université d'été à Montpellier**

Actuellement se déroule à Montpellier un stage de Moniteurs fédéraux et le dernier volet des Colloques l'Athlétisme à l'école avec des Professeurs d'EPS.

JEAN-MICHEL CHARBONNEL et CHARLES GOZZOLI ont communiqué la satisfaction générale des participants.

L'ouverture a été assurée par ANDRE GIRAUD et la clôture sera faite par JEAN-JACQUES COURT.

8.- INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA

■ **Championnats de France de Cross-country 2005, à Roulet-Saint Estèphe (POI)**

J. GRACIA signale avoir reçu un courrier du Président du COL demandant la diminution des droits à payer malgré l'engagement préalable écrit et signé. Cette démarche est intervenue après la venue d'une délégation charentaise à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un nouveau courrier, reçu depuis, confirme le respect de l'engagement pris. Dans le cas contraire, la Fédération aurait retiré l'organisation à ce site.

■ **Règlement des Meetings Nationaux en Salle 2005**

J. GRACIA propose le projet de Règlement des Meetings Nationaux en Salle 2005. Il est semblable à celui de 2004.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité le projet de Règlement des Meetings Nationaux en Salle 2005.**

■ **Classement des Salles**

P. BENARD présente le projet de classement des Salles d'Athlétisme.

R. POIRIER souhaite que les Salles actuelles soient indiquées dans les divers classements.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la proposition de la CSO pour le classement des Salles d'Athlétisme.**

■ **Corps des Officiels Fédéraux Secrétaires Informatique**

J. GRACIA présente une liste établie par la Commission des Officiels Techniques sur proposition des Ligues. Un groupe de cinq experts a examiné les propositions des Ligues. Trois catégories ont été déterminées et J. GRACIA propose au bureau d'en valider deux seulement aujourd'hui. La dernière sera validée en septembre après recueil d'avis complémentaires. La publication de la liste entière sera alors faite.

Ce corps ainsi constitué servira à former les nouveaux Secrétaires Informatiques et à proposer les nominations des Officiels Régionaux.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité une première liste de deux catégories d'Officiels Fédéraux Secrétaires Informatique.**

■ **Délégations Fédérales pour les Assemblées Générales des Ligues**

J. GRACIA présente le tableau des représentants du Président aux diverses Assemblées Générales des Ligues.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la proposition de représentation Fédérale aux Assemblées Générales des Ligues.**

■ **Candidatures aux Instances Internationales**

J. GRACIA informe du renouvellement des instances de l'IAU en septembre prochain, à Winschoten (Pays-Bas). Actuellement GERARD STENGER en est Vice-Président co-fondateur et candidat à la Présidence.

→ **Le Bureau Fédéral propose à l'unanimité la candidature de ROGER BONNIFAIT au titre de l'Europe et la candidature de GERARD STENGER à la Présidence de l'IAU.**

■ **Semaine Fédérale de l'Athlétisme**

J. GRACIA rappelle le projet de regrouper sur une semaine les Championnats de France des Jeunes, les Championnats de France Elite et les Championnats de France de Semi-marathon.

230 Clubs ayant eu au moins deux participants à ces Championnats ont été consultés.

88 réponses sont parvenues. La majorité trouvent le projet très bon (47 %) ou bon (18 %).

Les réticences concernent l'hébergement et les finances. Il peut aussi y avoir des freins liées aux contraintes du calendrier international Elite et des Jeunes.

En 2006, les contraintes du calendrier n'existent pas et la Ligue du Nord Pas-de-Calais est candidate sur le stade de Villeneuve d'Ascq.

→ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de proposer au Comité Directeur l'organisation à titre expérimental de la Semaine Fédérale de l'Athlétisme en juillet 2006 à Villeneuve d'Ascq (NPC).**

■ **Implantations de compétitions nationales**

→ **Sur proposition du Directeur des Compétitions C. BAUTRAU et avis pris des Commissions Nationales concernées, le Bureau Fédéral implante les compétitions suivantes**

SAISON 2004-05	Dates	Lieux
Championnats de France Interclubs Promotion	Octobre 2004	Remiremont (LOR) (1)
Championnats de France 50km et 20km Marche	Juillet 2005	La Seyne (PRO)(2)
Challenge Equip' Athlé	14-15 mai 2005	Dreux (CEN)(2)

(1) Remiremont 11 voix, La Roche-sur-Yon 2 voix, 1 abstention

(2) unanimité du Bureau Fédéral.

■ Marathon de Marseille

Le budget a été étudié par ANDRE GIRAUD et ALAIN SPIRA.

Rien ne sera voté par la ville de Marseille avant la fin de l'année. Il sera difficile dans ce cas d'organiser en mai 2005.

Il est proposé de décaler la première organisation en mai 2006 avec un financement en deux parties sur 2005 et sur 2006.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la proposition de décaler la première organisation du Marathon de Marseille en mai 2006.**

■ Compétitions Internationales

J. GRACIA signale que l'AEA nous a sollicités pour organiser :

- en 2006, la Coupe d'Europe en Salle ;
- en 2007, les Championnats d'Europe Espoirs.

Une étude de faisabilité sera faite avec la Ligue du Nord Pas-de-Calais pour la Coupe d'Europe en Salle à Liévin et avec la Ligue Rhône-Alpes pour les Championnats d'Europe Espoirs à Annecy. L'AEA attend notre réponse définitive pour le 15 octobre.

■ Cages de Lancer de Marteau

J. GRACIA propose que pour les nouveaux stades et ceux accueillant des compétitions internationales les normes IAAF soient respectées.

L'IAAF a envoyé récemment un aménagement possible qui est moins contraignant.

9.- TOUR DE TABLE

⊗ Championnats de France de Cross-country UGSEL

J-P FOURNERY évoque le problème de la date des Championnats de France de Cross-country UGSEL. Le mois de janvier 2005 compte 5 dimanches.

R. POIRIER et P. BENARD pensaient le problème résolu après intervention auprès de JEAN BRUCK.

J. GRACIA, suite à un courrier de DIDIER VAREECKE, prendra contact avec l'UGSEL pour essayer de résoudre le problème.

⊗ Formation Départementale et délivrance de Diplôme

J-J COURT évoque un projet de formation dans l'Hérault.

M. MARLE fera une réponse dans la ligne de celle faite à un Comité de la Ligue de Bretagne.

Séance levée à 22h45

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : mercredi 8 septembre, à 18h00.